

Q. 8126 1-3 Doc. Bil 1. 6.
1910-29 57.6.

Race and Religion in Canada

L'Association Canado-Française
D'Éducation de L'Ontario



Analyse et commen-
taires d'un article de
Francis W. Grey paru
dans le "Month" de
Londres, Angleterre.
sous la rubrique ci-
dessus.



QUEBEC

—
1910

few-mans

ESP-3

01-CA

1910

-29.

“ RACE AND RELIGION IN CANADA ”

Le *Month* (de Londres, Angleterre) publie dans son numéro de fév. 1910, un article remarquable par Francis W. Grey, sous la rubrique ci-dessus.

L'Action Sociale, de Québec, fait un bel éloge de l'article de F. W. Grey ; et dans ses numéros du 28 fév. : du 2 mars ; du 4 mars et du 7 mars 1910, elle en donne l'analyse avec commentaires : c'est à lire et à bien noter.

L'Action Sociale (No du 28 fév., p. 4) dit en substance :

1. Le but de M. Grey, dans son article, c'est d'expliquer aux lecteurs anglais (d'Angleterre) les difficultés indéniables, survenues entre les Catholiques du Canada par le fait d'une certaine rivalité entre les catholiques de langue française et les catholiques de langue anglaise.

2. Cette question de race, dit M. Grey—auteur consciencieux et bien renseigné—se trouve au fond de tous les problèmes concernant la politique, la constitution, l'éducation au Canada : et elle n'affecte pas moins vivement les intérêts de l'Eglise dans le Dominion.

3. C'est ce dernier point de vue que M. Grey nous invite à considérer avec lui : et c'est un plaisir d'examiner une question, aussi importante pour nous, avec un auteur d'une si parfaite loyauté et d'une indéniable bienveillance pour les deux groupes en présence.

4. Voici, d'après M. Grey, s'appuyant sur le recensement de 1901, il y aurait, dans Ontario, 390,304 catholiques dont 158,670 canadiens-français. En adoptant une autre base de calcul, peut-être plus *ad rem* lorsqu'il s'agit de religion et de race—celle de la division des diocèses, dont deux (Ottawa et Pembroke) en partie dans Ontario et en partie dans Québec, on arrive à un total (pour Ontario) de catholiques de langue française : 233,145 ; à un total de catholiques de langue anglaise : 228,458 ; et un total de catholiques d'autres langues ; 17,563 ; ce qui donne comme grand total de catholiques pour tout l'Ontario : 479,161.

Comparant les chiffres du recensement de 1901 avec ceux du recensement de 1881 on a pour ces vingt ans, une augmentation de 2,010 de catholiques de *langue anglaise* et de 87,850 catholiques de *langue française*.

5. Mais avant d'examiner l'origine historique de la rivalité de race, M. Grey nous dit qu'elle a perdu de son acuité depuis quelques années. On pourrait peut-être dire aussi qu'elle a un peu changé de terrain : car les questions aujourd'hui disputées le sont entre catholiques de langue française et catholiques de langue anglaise. En effet, la division malheureusement existe aujourd'hui non seulement entre ceux dont la foi et la race diffèrent, mais aussi entre ceux qui diffèrent seulement par la race, bien que unis dans la vraie foi.

6. Cherchant l'origine de cette rivalité, il faut avouer—M. Grey le reconnaît—qu'elle a été (cette rivalité ou plutôt cet antagonisme) un antagonisme de religion autant que de race—et cela, dès le commencement de la domination anglaise (1760).

Les canadiens-français d'abord en majorité dans le pays, et maintenant en minorité au milieu de races à eux étrangères, ont été, dit-il, depuis lors jusqu'à ce jour—ainsi les intérêts de la race et ceux de la religion leur ont toujours

paru inséparables, sinon identiques—obligés à une attitude défensive qu'il leur paraissait impossible d'abandonner sans trahir les traditions de leurs pères en même temps que leur héritage religieux le plus cher. Ce fait digne d'attention explique mieux que toute autre raison un certain esprit agressif, que les causes en danger suscitent toujours et dont les canadiens-français ont été et sont encore accusés un peu injustement et sans raison.

7. La conquête de la Nouvelle-France fut inspirée par des raisons religieuses autant que politiques de la part de la Nouvelle-Angleterre: et on peut affirmer que la même inimitié et la même intolérance furent manifestées, pendant plusieurs années après la conquête de 1760, à l'égard des Canadiens-français par les sujets anglais de sa Majesté.

8. Il y eut aussi, il n'en faut pas douter, un effort vigoureux de protestantisation qui ne fut pas complètement sans succès. Cet effort fut modéré par l'influence de l'Angleterre et il fut ébranlé sinon complètement abandonné vu la loyauté des Canadiens-français à leur nouvelle métropole pendant la guerre américaine, loyauté qui doit indubitablement être placée au crédit de leur religion et de leur soumission au clergé. Cet effort de protestantisation contribua à entretenir l'antagonisme déjà existant entre les deux races et les deux religions.

9. Dans un prochain article, nous examinerons, avec M. Grey le point particulier des rivalités entre catholiques de langue anglaise.

L'Action Sociale (2 mars), continuant l'examen de l'article de M. Grey (dans le *Month* de fév. 1910), dit :

10. Il importe, dit M. Grey, en traitant cette question de rivalité entre catholiques, en tant que cette question concerne l'Eglise au Canada, de savoir que les catholiques de

langue anglaise se sont, pour la plupart, rangés d'après la langue plutôt que d'après les croyances, tant au point de vue des relations sociales que même au point de vue politique, exception faite pour les points concernant plus directement la religion et l'éducation.

Pour l'Irlandais du Canada, l'oppresseur saxon est si peu l'ennemi qu'il ne lui répugne pas trop de se classer comme un catholique anglais, tandis qu'il considère, en un certain sens, le Canadien-français comme un étranger, à cause de ses usages et de son langage.

11. Cette constatation est en effet fondamentale et M. Grey devine combien ce procédé étrange dut être sensible pour les Canadiens qui accueillirent avec tant de cordialité les fidèles irlandais catholiques qui arrivaient au Canada « martyrs » de la politique protestante en 1847. M. Grey sait sans doute quels efforts a faits le clergé canadien-français pour donner aux groupes irlandais des missionnaires et même des évêques parlant la langue anglaise. Pourtant notre clergé aurait bien pu avoir alors, lui aussi, la tentation d'amener à sa langue, reconnue par l'Angleterre, ces nouveaux arrivés, ou au moins leurs enfants.

Rejetant une certaine habileté que sa loyauté et sa générosité ne lui permettaient pas d'envisager, il crut qu'il serait bon—et il ne prévît pas qu'il eût jamais à en souffrir—de laisser à chacun la langue de son berceau. Voulant conserver sa langue, il eut cette logique élémentaire de croire que les autres voudraient aussi garder la leur.

12. Que cette distinction persistante des langues dût amener un certain manque d'harmonie et d'unité, les faits l'ont montré : il se peut aussi qu'elle nuise au catholicisme, même dans notre province (de Québec), la seul peut-être où, d'après M. Grey, l'Eglise soit assurée pour l'avenir de maintenir ses positions contre une population non-catholique

grandissant rapidement et entretenant un esprit qui n'est pas celui de la tolérance.

13. Nous croyons ces dernières prévisions (de M. Grey) un peu pessimistes au moins pour nos provinces de l'Est, Ontario compris ; mais nous ne voyons pas facilement d'issue pratique à une pareille situation, dans un sens qui puisse répondre aux vues de M. Grey. En effet, on ne voit pas bien comment les deux groupes pourraient arriver à ne pas avoir leurs écoles et leurs églises séparées. Le groupe français ne songe nullement à amener le groupe anglais à la langue française ; il serait puéril pour les catholiques de langue anglaise, qui sont dans la proportion d'un quart ou d'un cinquième seulement, de songer à imposer leur langue à ceux qui ont su conserver leur langue française en face d'adversaires autrement forts et bien autrement influents.

14. Il y a bien, nous le savons, d'autres influences que l'on s'efforcera de faire entrer en ligne de compte ; mais on ne réussira pas davantage à les soulever contre nous. Un peu d'étude impartiale de la situation vraie et de la progression de la population catholique amènera tout observateur loyal à reconnaître la vérité, comme le fait, tout à son honneur, M. Grey à propos de la question de l'éducation où le dualisme des deux races opposées se manifeste si clairement et si nécessairement aussi.

« On peut dire que cette question de l'éducation, dit-il, est à la base de tous les problèmes canadiens : et c'est sur ce point, plus que sur tout autre, que les revendications de l'Eglise et celles de l'Etat sont le plus irrécyclablement en désaccord, sans espoir d'entente. Et la position de l'Eglise sur ce point, dont le reste en vérité dépend, tire sa force, humainement parlant, de cet esprit de conservation de la race, de cette défiance traditionnelle à l'égard du protestantisme anglais—des influences anglaises en général—qui caractérise les Canadiens-français, et qui rend leur zèle,

en apparence, un peu excessif, concernant la race, la langue et les coutumes, aussi excusable qu'il est naturel.»

L'action Sociale du 4 mars (p. 4) continue ainsi l'exposé de l'article de F. W. Grey sur *Race and Religion in Canada* :

15. Après les constatations que nous avons signalées, M. Grey s'étonne cependant de la ligne de démarcation qui distingue et même divise les deux groupes de catholiques ; il signale les inconvénients qui découlent de cette division et les avantages qu'elle fait perdre. Il voit aussi la difficulté de tirer une conclusion pratique en pareille matière. Car la question des langues est une chose trop concrète, trop pratique pour qu'on en puisse faire abstraction, étant donné qu'il faut se servir de la parole. On sent qu'il voudrait l'union, mais il n'ose indiquer le terrain pratique et déterminé où l'union pourrait se faire.

16. Nous reconnaissons comme M. Grey que ces divisions entre catholiques ont fait beaucoup de mal : et nous craignons bien aussi qu'elles n'en fassent encore beaucoup dans l'avenir, si certains zéloteurs de la conversion des langues veulent en faire l'objet presque premier de leur zèle.

Mais il y a, semble-t-il, une solution pacifique, une seule, à cette malheureuse question. C'est la solution que la sagesse de l'Eglise a trouvée dès son origine. Laissons à chaque groupe ethnique le libre usage de sa langue et ne faisons rien pour le presser d'en changer.

Laissons les lois de l'histoire suivre leur cours et opérer d'elles-mêmes les changements de mœurs et de langue qui ne se peuvent faire que librement, quand ils doivent se faire.

L'Eglise a partout adopté la langue des peuples qu'elle a conquis à la civilisation par l'Evangile et n'a jamais essayé de leur en conseiller une autre.

Vouloir suivre une autre voie et faire une pression quelconque pour imposer une langue ou l'autre, surtout

quand les rivalités se sont déjà manifestées, c'est une profanation inutile des fonctions de l'autorité ou de la mission dont on est investi.

Laissons à chaque groupe sa langue et tâchons de nous conformer à lui sur ce point. Si cette entente pouvait exister, toute animosité cesserait vite de part et d'autre.

Et une fois cette animosité évanouie, les deux groupes, oubliant toute pensée ou toute crainte de conquête linguistique, pourront facilement cohabiter et vivre en paix là où leurs intérêts le demandent.

17. Par contre, vouloir prétendre qu'une seule langue soit la langue dominante ou officielle, indépendamment de la proportion ou des changements de la population; vouloir que les distinctions de langues se ramènent aux limites invariables d'un territoire ou d'une juridiction; c'est accentuer le malaise, desservir la cause dont on doit avoir le principal souci et préparer des apostasies sans atteindre le but toujours manqué de la conversion des langues.

18. M. Grey connaît assez notre histoire et est assez impartial pour savoir l'origine historique et les divers épisodes de la rivalité qu'il déplore. S'il connaît beaucoup de cas où un groupe de langue anglaise ou d'autre langue se soit vu pressé, d'une manière ou d'une autre, de changer de langue par des influences de langue française, qu'il n'hésite pas à les faire connaître. Qu'il repasse l'histoire de nos missionnaires qui ont porté l'Évangile dans tous les recoins de notre immense continent et qui partout se sont efforcés de parler la langue de leurs ouailles, il n'en trouvera pas qui aient voulu faire servir l'Évangile à une fin aussi mesquinement humaine que celle de la prédominance d'une langue.

Qu'il cherche dans notre province (de Québec) un groupe de langue non française à qui nous ne parlions sa langue maternelle, sans songer à l'en faire changer.

19. Cette rivalité de langue, M. Grey le verra s'il ne le sait déjà, n'a guère été soulevée parmi les catholiques que contre la langue française, la langue de l'immense majorité des catholiques, la langue que les intérêts de notre foi nous obligent à conserver et à défendre, comme M. Grey le reconnaît lui-même.

Et nous la défendons avec d'autant plus de facilité et de courage que nous avons généreusement appliqué aux autres les procédés que nous réclamons pour nous-mêmes. Lorsqu'un groupe d'Irlandais ou d'Écossais ou d'Italiens réclame de pouvoir avoir l'usage de sa langue à l'église ou à l'école, aucun Canadien-français ne trouve à redire ; mais lorsque 210,000 des nôtres, établis dans l'Ontario, réclament le même droit, on sait—et M. Grey devrait savoir—d'où partent les oppositions parmi les catholiques.

M. Grey est trop intelligent et trop loyal pour répondre à ceci ce qui nous fut un jour répondu : « Il est bien facile à vous, Canadiens-français, de parler ainsi, quand vous voyez de tous côtés les vôtres augmenter en nombre pour devenir la majorité. Si vous voyiez les vôtres rester partout stationnaires ou même diminuer, vous parleriez peut-être autrement. »

Rien ne prouve que nous parlerions autrement ; et, si nous le faisons, rien ne serait changé à la question en elle-même. Les rôles seraient seulement changés. Si nous devenions en minorité, nous aurions tort comme toute autre minorité en pareil cas, de vouloir imposer notre langue à la majorité. Seulement si, étant la majorité, nous n'imposons notre langue à personne, il n'est pas du tout probable que nous y penserions étant la minorité.

C'est là pour nous une vérité si claire et si élémentaire que nous croyons bien ne jamais l'oublier ni en théorie ni en pratique.

L'Action sociale du 7 mars (p. 4) termine, comme suit, l'examen de l'article du *Month* de fév. par M. Grey :

20. Maintenant examinons brièvement avec M. Grey la grande question du conflit des deux races dans l'enseignement catholique secondaire ou universitaire, surtout dans la province d'Ontario.

M. Grey note avec raison que l'union des catholiques devrait être, là, plus intime, à raison de leur petit nombre, le sixième de la population totale (d'Ontario). Parmi ces catholiques, la moitié, nous l'avons dit, ou même plus, sont actuellement de langue française.

Or Ontario possède, à Ottawa, une université catholique « élevée par le travail et le dévouement des Pères Oblats. » Pour se maintenir et progresser, cette université n'a que les contributions volontaires des catholiques. Dans l'enseignement qu'elle donne, elle est bilingue, avec une part plus large accordée à l'anglais. Il n'est aucune partie de l'enseignement qui ne soit en anglais, et quelques-unes ne sont données qu'en cette langue. Or cette université fut fondée par les Oblats, congrégation française et canadienne, avec des ressources venant surtout de la même origine; et elle fait la part plus large à la langue anglaise qu'à la langue française. On pourrait croire que ces « turbulents » et « agressifs » Canadiens-français n'ont pas manqué de réclamer leur part en tout égale, dans une université qui est un peu leur. La vérité est qu'ils ont accepté la situation et que ce sont les Irlandais qui se plaignent, s'agitent, réclament, menaçant de refuser et refusant de fait leur concours, si l'université d'Ottawa ne devient pas exclusivement anglaise, pour eux seuls.

Mais laissons ici la parole directement au distingué collaborateur de la grande revue anglaise (*le Month*) et n'oublions pas que l'auteur, cousin de Son Excellence Lord Grey, ne saurait être accusé ni d'ignorance ni de partialité.

21. « Les faits cependant », dit M. Grey— ceux du mélange et de la proportion des races— « doivent entrer en « ligne de compte; dire que les Français doivent aller à l'uni-
« versité Laval et laisser Ottawa aux catholiques anglais est
« aussi peu raisonnable que le serait la même réclamation,
« faite en sens contraire, par les Canadiens-français. Cepen-
« dant, malgré l'effort loyal fait par l'université (d'Ottawa)
« pour donner à sa charte l'interprétation la plus large et la
« plus impartiale possible, selon qu'il lui paraît, une portion
« considérable, influente et riche des catholiques anglais, tant
« d'Ottawa que de toute la province d'Ontario, considèrent
« l'université (d'Ottawa) comme française, ce qui dans leur
« esprit est le terme le plus sérieux de désapprobation qu'ils
« puissent lui appliquer. D'où le refus non seulement
« d'envoyer leurs fils pour être instruits par des Français,
« mais aussi abstention totale de tout secours financier, à
« moins de voir accepter leurs conditions impossibles et dérai-
« sonnables. . . . L'esprit étroit qui inspire pareille attitude,
« en face des faits existants et des nécessités criantes, est
« trop évident pour qu'il faille le démontrer. »

22. « Cette situation (de rivalité), continue M. Grey,
« affecte d'abord et très sérieusement, cette portion de la
« population catholique, qui, en tant que la plus considé-
« rable et la plus homogène, a été et doit toujours être le
« principal support de l'éducation catholique comme elle
« l'est aussi de l'esprit conservateur dans son sens le plus
« large et le meilleur, je veux dire que les Canadiens-français,
« dont l'attachement solide à leur race et à leur langue,
« intimement lié en réalité avec leur attachement à leur foi,
« a certainement été une cause de dommage sérieux pour
« eux, pour la prospérité et leur avancement temporel et a
« contribué à renforcer l'antagonisme qu'ils ont enduré et
« endurent encore de la part de leurs concitoyens anglais,
« même de ceux qui ont la même religion qu'eux. »

23. « Mais cette rivalité, dit M. Grey, affecte encore
« plus sérieusement la minorité des catholiques anglais, à
« un point, il est vrai, dont ils ne semblent pas avoir cons-
« cience, leur position étant de fait bien ressemblante à
« celle des catholiques d'Angleterre vis-à-vis des Irlandais.
« Leur force, puissent-ils au moins le voir, réside dans leur
« union avec l'élément français, non dans la jalousie, les
« récriminations et les attaques agressives. »

24. « Qu'il y ait, dit M. Grey, des fautes du côté de la
« majorité française, cela va sans dire ; une certaine affir-
« mation persistante de droits indiscutables, mais non tou-
« jours possibles à obtenir ; certaines craintes d'empiète-
« ment et de motifs peu dignes de la part de « ces Irlandais » ;
« une tendance à former groupe à part et à un esprit con-
« servateur outré ; un manque possible—non réel—d'em-
« pressement à accorder aux minorités ce qu'ils demandent
« pour eux-mêmes, lorsqu'il leur arrive d'être en minorité.
« Mais même en admettant ces manquements qui ne peuvent
« être niés, à mon avis, j'ose penser que le point de vue
« canadien-français en cette matière n'a pas été l'objet de
« considérations équitables. »

25. « Ce sont les Canadiens-français, continue M.
« Grey, qui pendant un siècle et demi, sous le drapeau de
« la France ont fait du Canada un pays catholique ; ce
« sont eux qui pendant plusieurs années après le Cession du
« (Canada à l'Angleterre) ont supporté le choc des assauts
« protestants contre la foi de l'Eglise, contre son droit d'éle-
« ver ses enfants dans ses propres écoles. Si se trouvant
« eux-mêmes lentement mais sûrement dépassés en nombre
« par des étrangers à leur langue et à leur foi, ils s'attachent
« particulièrement, dans tout ce qui n'est pas du domaine
« de leur religion, sur ce point plus étroitement et avec plus
« de force à leurs vieilles traditions religieuses, à leurs
« droits et aux privilèges naturels d'une majorité qui a, en

« plus, la priorité du droit de possession, il ne convient
« certainement pas à leurs concitoyens catholiques de langue
« anglaise, qui ont envers eux une si grande dette, de les
« juger avec dureté et, encore moins, sans charité.»

CONCLUSION

L'Action Sociale du 7 mars (p. 4) conclut son examen
de l'article qu'a écrit M. Grey dans le *Month* de fév. 1910.

Cette *conclusion de l'Action sociale* est en même temps
un beau *résumé* à la fois *critique et historique*. Je transcris
cette conclusion textuellement et intégralement.

CONCLUSION

a) « Nous remercions bien cordialement l'auteur (M.
« Grey) vraiment bien inspiré de ces pages sur un des
« problèmes les plus douloureux qui existent pour les
« Canadiens-français. Son impartialité, sa hauteur de vue
« et même sa réelle bienveillance pour le groupe nombreux
« qui n'est pas celui de sa race et de sa langue, nous rendent
« son témoignage doublement précieux.

b) « Ce n'est pas la première fois que nous rencontrons
« un écrivain dont l'âme soit assez élevée pour nous rendre
« ainsi justice; mais nous devons bien aussi avouer que
« nous n'avons pas été gâtés sur ce point, moins encore par
« nos frères Irlandais, que par les Anglais ou les Ecossais.

c) « Nous le remercions spécialement d'avoir compris
« la délicatesse du sentiment et la solidité des raisons qui
« nous lient inséparablement à notre religion et à notre foi.

d) « En bon anglais pratique et intelligent, il a sans
« doute compris que notre langue comme notre religion nous
« sont un motif de loyauté à l'Angleterre et sont pour celle-ci
« un garant de notre fidélité: ce double sentiment s'est
« retrouvé si mêlé à toute la trame et à toutes les conséquen-
« ces de notre histoire! C'est notre religion qui nous a dit
« d'obéir fidèlement à l'Angleterre et c'est notre sentiment
« religieux profondément blessé par la Révolution française
« qui a brisé à tout jamais les quelques espérances qui
« auraient pu survivre au traité de Paris (1763).

e) « C'est la conservation de notre langue et de notre
« foi qui nous ont maintenus séparés de la République
« voisine; qui nous empêcha et nous empêche encore de lui
« tendre les bras, aux heures pénibles de notre histoire.

f) « Ainsi notre fidélité à l'Angleterre se confond, à
« nos yeux, avec notre fidélité à nous-mêmes, bien plus,
« avec notre fidélité à Dieu.

g) « Nous voulons continuer à vivre tels que nous
« sommes restés, n'opprimant jamais personne, mais repous-
« sant également toute oppression d'où qu'elle puisse venir.

h) « Il est pénible pour nous et malheureux pour
« l'Eglise qu'une question aussi irritante ait été soulevée :
« mais n'oublions pas que ce ne sont pas les prétentions de
« la majorité canadienne-française qui ont soulevé cette
« irritante question.

i) « Quels que soient les torts réels ou imaginaires que
« que l'on puisse nous reprocher, il en est un dont nous
« n'avons jamais souillé notre histoire, celui d'avoir opprimé

« ou méprisé aucun groupe de nos compatriotes, pour lui
« enlever cette part de son âme qu'est sa langue maternelle.

j) « Cette justice et même cette générosité que nous
« devons à la protection de Dieu nous font espérer encore
« en lui.

« Il nous a donné de survivre à bien des attaques redou-
« tables et mêmes violentes : il nous accordera encore de
« déjouer les intrigues tendant à faire disparaître notre
« langue, même dans les provinces où nous (Canadiens-
« français) formons la moitié, au moins, de la population
« catholique, comme dans Ontario et le Nouveau-Brunswick.

k) « Toute attaque sur ce point (de la langue française),
« pour douloureusement pénible qu'elle soit, ne peut servir
« qu'à aviver notre patriotisme et à ranimer notre courage
« pour les combats où nous défendrons jusqu'au bout notre
« langue et notre foi.»
